

Retrouvez toute l'actualité de votre commune sur www.lachapellethouarault.fr et sur Facebook / La Chapelle-Thouarault



■ TENNISMAN À VOS RAQUETTES !

Les rénovations sur le court de tennis municipal sont finalisées ! A vos raquettes, le court vous attend !

Rue de Bel Air, accès libre.

EDITO DU MAIRE

Voici venu le temps des congés : la fin de l'école qui marque le début des grandes vacances pour nos enfants et pour les plus chanceux des adultes !

La période estivale est bien entamée, pour preuve une météo digne d'un mois d'été déjà très sec et souvent difficile à supporter pour quelques-uns d'entre nous.

La canicule pourrait réapparaître impactant notre quotidien.

Je vous demande d'être vigilant, pour vous-même et pour vos proches. N'hésitez pas à signaler toute situation alarmante à la mairie.

Nous devons être économe en eau et ne pas attendre les interdictions pour limiter notre usage de cette ressource.

Vous aurez l'occasion tout l'été de voter pour le nom de trois de nos bâtiments. Nous vous donnerons les résultats en septembre. Une réunion publique aura lieu à l'automne pour vous présenter la future médiathèque.

Les derniers jours ont été chaotiques dans tout le pays, les agissements d'une minorité sèment le désordre en réponse à la mort d'un jeune à Nanterre mardi dernier. L'émotion est bien légitime, pas les violences commises envers les personnes, ni les destructions des biens privés ou publics. La violence n'est jamais une solution.

Je veux terminer par un peu de joie, car l'été c'est aussi le temps de la convivialité, des fêtes, des barbecues...

Un peu de modération et de respect pour les uns et de tolérance pour d'autres nous aideront à passer d'agréables moments.

Je vous souhaite à tous de bonnes vacances à La Chapelle-Thouarault ou ailleurs.

« Nous devons apprendre à vivre ensemble comme des frères, sinon nous allons mourir tous ensemble comme des idiots » M.L. King

VIE MUNICIPALE

■ VOTEZ POUR LE NOM DES ÉQUIPEMENTS COMMUNAUX !

A l'accueil de la mairie, dans les commerces, à la bibliothèque... Votez du 23 juin au 15 septembre 2023.

Afin de renforcer l'identité de notre commune, la municipalité a souhaité attribuer un nom à ses principaux équipements communaux : **la salle socioculturelle, la maison sénior** (propriété de Néotoa) **et les équipements sportifs de la Rimaudière.**

Un groupe de travail composé d'élus et de citoyens a formulé un ensemble de proposition, et a retenu les 3 noms qui vous sont proposés. Les Capelthouarains et Capelthouaraines sont maintenant invités à voter pour donner leur préférence.

Les questionnaires et les urnes sont à votre disposition à l'accueil de la mairie, dans les commerces et à la bibliothèque.



■ PRINCIPALES DÉLIBÉRATIONS DES CONSEILS MUNICIPAUX

Du 14 juin

- Avis favorable sur le dossier d'enquête publique préalable à la déclaration d'intérêt général pour la restauration des milieux aquatiques sur le territoire de l'unité de gestion Vilaine Ouest.
- Présentation du planning prévisionnel de réalisation de la médiathèque suite à la phase d'appel d'offres.
- Convention avec Néotoa de mise à disposition de la salle commune de la maison sénior à la commune pour des activités en lien avec les résidents.
- Convention de financement du RASED (Réseau d'Aides Spécialisées aux Enfants en Difficulté) avec la commune de Pacé au titre des écoles publiques de la circonscription.

Du 05 juillet

- Modification du règlement périscolaire pour la rentrée 2023.
- Recrutement d'un coordinateur enfance / jeunesse avec des missions nouvelles de référent périscolaire.
- Renouvellement du contrat d'apprentissage avec un étudiant en communication.
- Convention avec l'Association Nationale pour le Déploiement du Service Civique Solidarité afin d'accueillir deux jeunes à compter de septembre 2023 pour une durée de 6 à 8 mois.
- Convention de mise en réserve avec Rennes-Métropole : 3 rue des Rochers. Ce bien jouxte le terrain d'assiette de deux opérations immobilières en projet : 1 rue des Rochers et 6 Impasse des Pommiers.

■ HORAIRES DE LA MAIRIE SUR LA PÉRIODE ESTIVALE

Du 10 au 28 juillet :

- Lundi 14h - 17h
- Mardi 14h - 17h
- Mercredi 9h - 12h
- Jeudi 9h - 12h
- Vendredi 9h - 12h et 14h - 17h (sauf 14 juillet)

Du 31 juillet au 18 août :

- Du lundi au vendredi : 9h - 12h

Permanence de Mme la Maire **uniquement sur rendez-vous** les lundis entre 17h et 18h.

Pas de permanence le 31 juillet ni le 7 août.

Reprises des horaires habituels à partir du **21 août**.

■ BIBLIOTHÈQUE

Votre bibliothèque municipale modifie ses horaires sur la période estivale.

Juillet : horaires habituels, sauf semaine du 14 juillet.

- **Mercredi 12 juillet** ouverture de **16h à 18h**.
- **Fermeture les 14 et 15 juillet.**

Août : Fermeture du **1^{er} au 15 août**.

- **Mercredi 16 août** ouverture de **16h à 18h**.
- **Vendredi 18 août** ouverture de **17h à 18h30**.
- **Samedi 19 août** ouverture de **10h à 12h**.

Reprise des horaires habituels à partir du **21 août**.

Venez faire le plein de livres, revues et BD avant de partir en vacances, tous vos prêts passent à 8 semaines, et vous pouvez emprunter jusqu'à 10 documents par carte !

■ TRAVAUX SUR LA COMMUNE

Du **22 août au 1^{er} septembre**, réfection de la chaussée, du lieu-dit Ville Archer jusqu'au lieu-dit Brossis. La circulation est donc interdite sur cette période.

■ VIGILANCE SÉCHERESSE

En raison du déficit pluviométrique, de la baisse marquée et rapide de l'indice d'humidité des sols, l'ensemble du département d'Ile-et-Vilaine (35) est placé en état de vigilance sécheresse. Protégez-vous, n'attendez pas les premiers effets des chaleurs. En cas de fortes chaleurs, n'hésitez pas à vous signaler en mairie et à utiliser le numéro d'information qui est mis à disposition du public : **0 800 06 66 66**

Chacun est également appelé à limiter sa consommation en eau quelle que soit la ressource mobilisée.

SCOLAIRES

■ LES CM1 CM 2 À L'OPÉRA DE RENNES

Les élèves ont eu la chance d'aller deux fois à l'Opéra de Rennes. La première fois, ils ont visité les coulisses et appris tous les secrets de l'Opéra. Pourquoi les costumes ne sont pas verts ? Shakespeare est-il vraiment mort sur scène ?

Ensuite, ils ont assisté à « *un air de fête* » chanté par des adolescents.



JEUNESSE

■ ACCUEIL DE LOISIRS, PASSERELLE ET JEUNESSE

Les programmes de l'Accueil de loisirs, de la Passerelle ainsi que de la Jeunesse sont disponibles !

L'accueil de loisirs accueille les enfants de 3 à 12 ans.

Au programme, divers thèmes et activités sont proposés chaque semaine. Pour le mois de juillet, un jeu d'exploration est prévu, une sortie au parc de **Gayeuls ainsi qu'une sortie à la piscine de Cesson**, entre autres. Le programme détaillé est disponible sur notre site internet ainsi que sur la page Facebook de la commune. Les inscriptions se font par le biais du portail famille de l'UFCV. Pour tous renseignements contactez : samuel.leglad@ufcv.fr

La Passerelle accueille les enfants de 9 à 12 ans, sous réserve des places disponibles.

Au programme : **balade à vélo, olympiades, repas à thèmes...** Le programme détaillé est disponible sur notre site ainsi que sur la page Facebook de la commune.

Pour l'inscription à la Passerelle : lorsque vous voulez inscrire votre enfant pour le matin et le repas à l'Accueil de Loisirs, il faut passer par le portail famille de l'UFCV, en cochant la case Repas et Matin. Lorsque que vous souhaitez inscrire votre enfant à la passerelle (située dans les locaux de l'espace jeunes) en après-midi, vous devez envoyer un mail à betty.delalande@ufcv.fr. Le fait de vous inscrire par le portail famille, ne valide en rien votre inscription à la passerelle, cela valide uniquement votre inscription à l'accueil de loisirs l'après-midi et votre enfant ne pourra aller à la passerelle que s'il reste de la place (limité à 12). Merci d'être vigilant sur ce point.

La Jeunesse est le programme pour les enfants de 12 à 18 ans.

Au programme : **sortie au trampoline park, tournoi de foot, soirée film...** Le programme détaillé est également disponible sur notre site ainsi que sur le Facebook de la commune.

Pour les inscriptions, elles se font par mail : ej.lachouap@gmail.com

SOCIAL

■ LA CPAM DÉVELOPPE UNE OFFRE DE SERVICE SUR RENDEZ-VOUS TÉLÉPHONIQUE

Depuis le 1^{er} mars, pour toute question sur leur dossier d'Assurance Maladie, les assurés n'ont plus besoin de se déplacer, ni de patienter dans les files d'attente.

Ils peuvent prendre un rendez-vous téléphonique depuis leur compte Ameli ou en appelant le **36 46**.

Le jour du rendez-vous, c'est le conseiller de l'Assurance Maladie qui appelle à l'heure fixée, sur le numéro de téléphone renseigné dans le compte Ameli, pour faire le point sur le dossier.

■ MINEURS NON ACCOMPAGNÉS CHERCHENT FAMILLES SOLIDAIRES

Le dispositif « *Familles solidaires* » du Département d'Ille-et-Vilaine permet à des familles bretonnes de parrainer et/ou d'accueillir des mineurs ou jeunes majeurs non accompagnés (jeunes autonomes de plus de 16 ans et moins de 21 ans).

Les Mineurs Non Accompagnés (MNA) sont des jeunes de nationalité étrangère arrivés seuls sur le territoire français sans ressources et isolés de leurs familles. Ils sont pris en charge par le Département dans le cadre de sa mission de protection de l'enfance.

Concrètement, le parrainage permet de proposer à un ou une jeune des temps de répit par rapport à la vie en collectivité et de tisser des liens localement : accueil pour un repas en famille, sortie, activité de loisirs, soutien scolaire...

Plusieurs jeunes sont concernés et intéressés par un parrainage près de chez vous. Vous souhaitez en savoir plus ou vous souhaitez proposer un parrainage? **Rendez-vous sur www.ille-et-vilaine.fr/familles-solidaires ou contactez le Département par mail à famillessolidaires@ille-et-vilaine.fr**

■ SORTIR PLUS PAR LES CAISSES AGIRC ARRCO

Sortir Plus est un service proposé par l'Agirc-Arrco aux retraités de 75 ans et plus. La caisse de retraite complémentaire vous aide à organiser les prestations d'accompagnement, véhiculées ou non. Elle règle le service d'aide à domicile intervenant, dans la limite de 450 euros par an.

Au-delà du paiement des retraites, l'Agirc-Arrco propose également des services d'accompagnement et de prévention pour aider les personnes à vivre mieux, tout au long de leur vie et là où elles se trouvent.

Ainsi, pour favoriser la mobilité et le lien social des personnes qui ont des difficultés à se déplacer ou qui craignent de sortir seules, l'Agirc-Arrco propose, aux retraités de 75 ans et plus, le service Sortir Plus. L'objectif est de leur permettre de renouer avec les sorties, en étant accompagnés par une personne de confiance.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur : <https://www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr/preserver-son-autonomie-s-informer-et-anticiper/preserver-son-autonomie-et-sa-sante/le-service-sortir-plus-pour-renouer-avec-l-exterieur>

RENNES MÉTROPOLE

■ NOUVEAU SERVICE MOBILITÉ

L'Agence Local de l'Énergie et du Climat du pays de Rennes, en partenariat avec Rennes Métropole, lance un service de conseil sur-mesure, neutre et gratuit, afin d'accompagner le changement des pratiques de déplacement.

L'ALEC vous guide pour choisir les meilleures solutions et faciliter votre quotidien. Trajet domicile-travail, école, loisirs, courses, contraintes spécifiques... Toutes les options seront étudiées au meilleur coût, au plus faible impact sur le climat et la qualité de l'air, avec des bénéfices pour votre santé !

Vous serez également orientés vers les aides auxquelles vous avez droit et les ressources du territoire à votre disposition.

Pour bénéficier de ce conseil personnalisé, commencez par prendre rendez-vous avec un conseiller :

- Par téléphone au **02 99 35 23 50** (de 09h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30).

- Par mail : **mobilité@alec-rennes.org**

Afin d'identifier au mieux les aides auxquelles vous pourriez être éligible, venir avec votre revenu fiscal de référence, présent sur l'avis d'imposition, ainsi qu'avec votre carte grise, si vous possédez un véhicule.

Plus d'informations sur **alec-rennes.org**.

Nouveau service de conseil en mobilité
gratuit pour les habitant-es de Rennes Métropole

DÉPLACEZ-VOUS AUTREMENT !



Des solutions de mobilité auxquelles
vous n'aurez peut-être pas pensé



Financé par



ASSOCIATIONS

■ GYMCLUB

La saison sportive se termine, nous vous souhaitons de bonnes vacances à vous tous.

Retrouvez nous au forum des associations le vendredi **8 septembre** à la salle socio-culturelle pour les inscriptions à nos différents cours.

Deux cours d'essai sont proposés aux nouveaux inscrits.

■ LE CCB

La saison 2022/2023 touche à sa fin. En plus des 250 matchs organisés tous les week-end dans nos 2 salles, de nombreux événements ont rythmé cette année : l'opération brioche, la boutique du CCB, le Noël du CCB, l'opération bois, la création de la nouvelle section «Miniloups» pour les 3 à 5 ans, l'organisation du tournoi de la Mie Câline, la rénovation de la salle de la Chapelle-Thouarault....

Nous souhaitons dire un grand Merci à l'ensemble des personnes impliquées dans l'aventure CCB. Nous vous sommes reconnaissants pour votre temps, votre énergie et votre engagement sans faille.

Toutes les informations nécessaires au renouvellement des licences seront indiquées sur notre site internet chapellectintrebasket.fr



■ FORUM DES ASSOCIATIONS

Le forum des associations, l'occasion de découvrir les associations de la commune, se déroulera le **vendredi 8 septembre de 18h à 20h** à la salle socio-culturelle. L'occasion de découvrir et de s'inscrire aux associations en ce début d'année scolaire.

Forum des Associations
2023
Vendredi
8 septembre
Salle socio-culturelle
18h - 20h

La Chapelle-Thouarault
02 99 07 61 41
mairie@lachapellethouarault.fr

■ LA RAQUETTE D'OR

Le tennis de table a organisé un tournoi pour les CM1 - CM2 à l'occasion de la semaine sans écran organisée par l'école Roger Beaulieu. A l'issue de ce tournoi, les joueurs se sont vus distribuer quelques récompenses et un bon pour un essai de deux séances gratuites avec l'entraîneur à la rentrée.

Par ailleurs, l'Assemblée générale de la Raquette d'OR a été fixée au **Lundi 28 août à 18h30**, à la Commanderie (L'Hermitage). Les pré-inscriptions sont possibles dès à présent pour l'année prochaine.

Contact : atllaraquettedor.micheldenais@orange.fr ou : 07 70 21 45 78 .



■ REPAIR CAFÉ NE JETEZ RIEN, VENEZ RÉPARER

L'Association pour les Initiatives Citoyennes des Capelthouarains (ASSPICC) vous propose de venir au Repair Café réparer vos objets (petit électroménager, électroportatif, jeu, hifi, informatique, vélo, couture, etc..)

Salle du Haut-Village :

- Le 1^{er} jeudi du mois de 19h à 21h .
- Le 1^{er} samedi du mois de 10h à 12h.

En pause au mois d'août !

Pour pérenniser son action, le Repair Café a besoin d'étoffer son équipe de bénévoles. Rejoignez-les ! Pour réparer, accueillir, s'initier, même de façon occasionnelle, toujours dans la convivialité !

Contacts : 07 49 29 99 47 ou repair.cafe.lct35@gmail.com

■ GALA ANNUEL DE TWIRLING

Le gala annuel de l'association Twirling sport a réuni un public de 180 personnes dans notre gymnase. Un spectacle de qualité à été présenté.

Félicitations aux participantes qui n'ont pas semblé éprouvées par la chaleur dans la salle.



■ AFC

Une belle saison pour l'Association Fitness Club qui a compté pas moins de 65 adhérentes entre les cours de Fitness, Pilates/Stretching et Yoga grâce au professionnalisme et à la variété des cours des professeurs.

A la rentrée, toutes les activités de l'AFC se dérouleront dans la grande salle socio-culturelle aux créneaux :

- **Lundi** : Fitness modéré de 19h45 à 20h45 et Pilates/Stretching de 20h45 à 21h45.
- **Mardi** : Yoga de 17h à 18h (et non pas 16h45 comme indiqué sur les flyers et affiches) - cours limités à 20 personnes.
- **Mercredi** : Fitness intense de 20h30 à 21h30.

Reprise des cours lundi **11 septembre**. Cours d'essai possible du 11 au 20 septembre.

Renseignements : 06 12 61 42 86 ou afclachapelle@gmail.com.

Inscriptions : par courrier à AFC, 2 Allée Fauvette des Jardins, 35590 La Chapelle Thouarault, ou au Forum des Associations du 8 septembre ou aux cours.

■ EXPOSITION : L'ASSOCIATION DES LOISIRS FÊTES SES 40 ANS

Les œuvres réalisées cette année ainsi que certaines des 10 dernières années seront exposées dans la grande salle socio-culturelle. **Le week-end du 14 et 15 octobre**.

Entrée gratuite, tombola avec de nombreux lots.



■ L'ÉCHAPPÉE BENNE RESTE OUVERTE TOUT L'ÉTÉ !

Implantée dans l'ancienne gare de l'Hermitage, la recyclerie L'Échappée Benne donne une seconde vie aux objets du quotidien. En les proposant à petit prix, ces objets qui encombreront certains, peuvent en ravir d'autres ! L'association œuvre ainsi à réduire les déchets du territoire et crée de l'emploi non dé-localisable grâce à ses recettes. Venez découvrir ou redécouvrir sa boutique atypique qui sera ouverte tout au long de l'été !

L'échappée benne, 1 place de la gare, 35590 L'Hermitage

Horaires d'ouverture: mercredi et vendredi 14h - 18h samedi 10h - 13h / 14h - 18h

Contact : www.lechappeebenne.fr / Facebook

■ OUEST ATHLÉTISME 35 : UNE SAISON EN TROMBE

La saison s'est terminée en juin et le club a connu de beaux succès avec des podiums départementaux voire régionaux.

Une jeune capelthouaraine s'est ainsi particulièrement illustrée lors du championnat de Bretagne puisque Maewenn Chassé, 15 ans, est montée sur la 3ème marche du podium avec ses coéquipières du relais 4x60m.

L'OA35 est le club d'athlétisme du territoire de l'ouest rennais, présent sur six communes du canton pour les enfants de 7 à 11 ans et avec un pôle d'entraînement à Le Rheu à partir de 12 ans.

Sa philosophie : l'athlétisme pour tous, quel que soit le niveau (départemental à national) ou les envies (compétition ou loisir). Le club est labellisé par la FFA depuis 2012.

Contacts et Infos : Stefan Munier au 06 13 81 64 55 ou ouestathle35@gmail.com / www.oua35.org



■ L'ASSOCIATION VIÊT TÀI CHI

L'association Viêt Tài Chi reprendra les cours le **lundi 11 septembre** à la salle socio-culturelle.

- Lundi 18H30 : cours de Qi Gong.
- Mardi 19H30 : cours de Tài Chi.

Comme chaque année, un cours d'essai est possible dans chaque discipline.

Le Qi Gong, art de santé se pratiquant debout, est une discipline très accessible où vous apprendrez à bouger avec lenteur et relâchement. Sa pratique s'associe également avec le travail du souffle. Un moment de réconnexion à soi-même.

Le Tai Chi, art martial interne, est une discipline plus rigoureuse qui saura vous emmener sur un chemin passionnant entre équilibre et souplesse.

Vous pouvez retrouver toutes les informations sur le site Internet de l'association www.vtcrennesouest.com.

Renseignements : 07.82.25.46.75 / vtcrennesouest@gmail.com



ACTUALITÉS DE NOS COMMERÇANTS

■ PALETS ET PAELLA AU GRÉ DES SAISONS

Le **samedi 22 juillet**, Au Gré des Saisons ainsi que le 13et3 s'associent pour vous proposer un concours de palets suivi d'une soirée paella !

Concours de palets : inscriptions sur place à partir de 12h30, début du concours à 14h, différents lots à gagner. (10€ par doublette). Une buvette proposant galettes saucisses, frites, crêpes sera également présente.

Paella géante à partir de 19h accompagnée d'un concert. (12€ la part).

Rendez-vous dans le bourg entre le 4 bis et le 6 rue du commerce.

Au Gré des Saisons

13et3

La Chap' en fête
Entre palets
et paëlla !

Samedi
22 juillet 2023

Concours de palets
Inscription sur place à partir de 12H30

Début du concours à 14H00
Engagement doublette : 10 €
Lots à gagner

Buvette, galettes saucisses,
frites, crêpes

Paëlla géante : 12 € la part, à 19H00

Concert à partir de 19H00

RDV dans le parc entre le 4 bis
et le 6 rue du commerce, à La
Chapelle Thouarault !

■ AUTO-ÉCOLE

"C'est avec nostalgie que nous vous annonçons la fermeture définitive de notre agence de la Chapelle-Thouarault. Pascal Renaudin et son équipe, vous remercient de la confiance accordée à leur entreprise.

Ce furent 12 belles années passées de formation au permis de conduire qui se ferment.

Une pensée particulière à nos anciens élèves, parents d'élèves et habitants des communes Chapelle-Thouarault et de Cintré qui nous ont croisés et accompagnés au quotidien dans cet agréable environnement.

Les formations actuelles seront donc transférées à notre agence de Bédée à partir du 1er octobre 2023.

Vous serez ainsi conviés à notre départ en retraite, courant de l'hiver 2024."

■ CRÉATRICE DE BIJOUX

Emmanuelle, créatrice de bijoux en macramé et pierres fines à La Chapelle-Thouarault vous propose ses bijoux à la vente sur <https://www.ungrandmarche.fr/boutique/loonita>, ainsi que des stages pour adultes ou enfants pour cet été. Vous pourrez apprendre à créer vos propres bijoux quel que soit votre niveau.



Contact : 06 99 01 59 42

ÉTAT CIVIL

Naissance :

HÜRSTEL Basile 12 juin 2023

Mariage :

DESCORMIERS Fabien et CARADEC Mélanie 10 juin 2023

INFOS PRATIQUES

■ SOCIAL

Point Accueil Emploi (PAE) 02 99 78 66 68 / pae@ville-lhermitage.fr

Association Domicile Emploi Service (ADES) 02 99 60 55 58 / ades.mordelles@orange.fr

C.D.A.S-Assistantes sociales / 02 22 93 67 50

■ MAIRIE

Du 10 au 28 juillet :

- Lundi 14h - 17h
- Mardi 14h - 17h
- Mercredi 9h - 12h
- Jeudi 9h - 12h
- Vendredi 9h - 12h et 14h - 17h (sauf 14 juillet)

Du 31 juillet au 18 août :

- Du lundi au vendredi : 9h - 12h

Reprise des horaires habituels à partir du **21 août**.

■ PERMANENCE ÉLUS

Régine Armand, maire.

Permanence de Mme la Maire uniquement sur rendez-vous les lundis entre 17h et 18h.

Pas de permanence le 31 juillet ni le 7 août.

Myriem Tréhin, 1^{ère} adjointe déléguée aux finances, aux affaires scolaires et périscolaires, à la jeunesse et à la communication.

Sur rendez-vous.

Patrick Morre, 2^{ème} adjoint délégué au cadre de vie, aux relations avec les associations, aux questions agricoles et à la voirie.

Sur rendez-vous.

Christiane Bouquet, 3^{ème} adjointe déléguée à la culture et aux affaires sociales.

Permanence : lundi 17h -18h et sur rendez-vous.

Jean Magand, 4^{ème} adjoint délégué à l'urbanisme et projets d'aménagement durable, au patrimoine bâti communal et projet d'équipement, et aux terrains de sport et aires de jeux.

Sur rendez-vous.

■ NUMÉRO D'URGENCE

Gendarmerie : 17 / Pompiers : 18 / Samu : 15

Centre anti-poison : 022 99 59 22 22

Voirie : metropole.rennes.fr/signalementvoirie

Dépannage Enedis : 09 726 750 35

Directrice de publication : Régine Armand.

Mise en page et impression : service Communication.

PROCHAIN CHAP' ACTU

Articles à envoyer pour le prochain Chap' Actu de la rentrée à communication@lachapellethouarault.fr avant le **15 septembre**.



DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le programme ECODO, mis en place par la Collectivité Eau du Bassin Rennais et soutenu par l'agence de l'Eau Loire Bretagne, est un programme dont l'objectif est d'économiser de l'eau potable à toutes les étapes du cycle de l'eau : la production, la distribution ou encore la consommation.

Dans cette période de **vigilance sécheresse depuis le 15 juin** sur notre département (35), la Région Bretagne met en place des gestes à adopter pour faire des économies d'eau.

QUELQUES DISPOSITIFS D'ÉCONOMIE D'EAU

Retrouvez le logo ci-contre en magasin, il vous indiquera les produits permettant de diminuer votre consommation d'eau.



LA CHASSE D'EAU 3 / 6 L

La quantité d'eau adéquate est utilisée en fonction des besoins.

**50 à 62 %
d'économie**

35 € le mécanisme

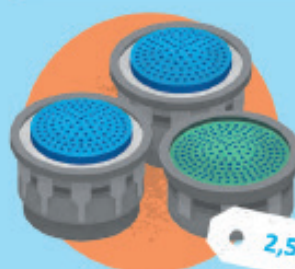


LE MOUSSEUR OU AÉRATEUR

Disposé sur un robinet de cuisine (6,5 L/min) ou de salle de bain (4,5 L/min), il diminue le débit de l'eau.

**50 à 70 %
d'économie**

2,50 €



LE RÉDUCTEUR DE DÉBIT 8 L/min

Placé entre le robinet et le flexible de douche, il diminue le débit de l'eau sans altérer le confort d'utilisation.

**25 à 50 %
d'économie**

6 €



LA DOUCHETTE ÉCONOME 8 L/min

Elle diminue le débit de l'eau tout en maintenant un confort optimal.

**25 à 50 %
d'économie**

De 15 à 50 €



LE MITIGEUR THERMOSTATIQUE

Il permet de maintenir une température constante dans la douche et de la régler très facilement.

**20 à 30 %
d'économie d'eau chaude,
50 % avec une butée**

Entre 50 et 200 €



LE MITIGEUR

Il simplifie le réglage de la température de l'eau et s'il dispose d'une butée, le débit s'adapte au besoin.

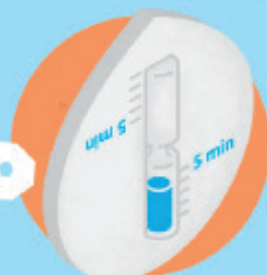
De 50 à 160 €



LE SABLIER DE DOUCHE

Il s'écoule sur une durée de 5 minutes et permet de limiter le temps passé sous la douche.

5 €



L'ÉCO-SAC

Placé dans le réservoir des toilettes de 9 ou 12 L, il réduit le volume d'eau évacué lors de chaque chasse d'eau.

**25 à 50 %
d'économie**

1,50 €



Pour installer ces dispositifs, consulter nos vidéos sur vimeo.com/ebrcollectivite.